Jeudi, 6 février 1890.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont p: ésentées séparément et déposées sur le bureau:—
Par M. Small,—La pétition du conseil municipal de la cité de Toronto, Ontario.
Par M. Hesson,—La pétition de la Société humaine des femmes d'Ottawa; et la pétition de Franklin Pratt et autres, de Hamilton, Ontario.

Par M. Brown,-La pétition de James U. McNeil et autres; et la pétition de

Robert F. George et autres, tous de Hamilton, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues: -

De la Compagnie du chemin de fer de Montréal et Occidental et de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien; demandant la passation d'un acte pour confirmer et ratifier certain arrangement conclu entre les deux compagnies.

De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est; demandant cer-

tains amendements à sa charte.

De F. Wolferton Thomas et autres; de Edward C. Pratt et autres; de Archibald W. Campbell, M.D., et autres, tous de Montréal; et de F. Grasett et autres, de Toronto; demandant que le bill dont le Parlement est actuellement saisi pour prévenir la cruauté envers les animaux, devienne loi.

Du conseil municipal du comté de Grey; et du conseil municipal du comté de Renfrew, tous de l'Ontario; demandant à la Chambre de considérer l'opportunité de nommer une cour, commission ou personne dans chaque province, suivant qu'il sera nécessaire, pour entendre et juger d'une manière rapide et convenable certains conflits entre le public et les chemins de fer.

Du Conseil des Métiers et du Travail; et de l'Assemblée Locale, No 3305, tous de London, Ontario; demandant certain amendement à l'acte concernant les menaces,

l'intimidation et autres offenses.

Du Conseil des Métiers et du Travail; et de l'Assemblée Locale, No 3305, tous de London, Ontario; demandant la passation d'un acte pour obliger tous navires à vapeur ou à voiles, naviguant dans les eaux intérieures du Canada, à avoir de bons équipages, et à d'autres fins.

Du Conseil des Métiers et du Travail; et de l'Assemblée Locale, No 3305, tous de London, Ontario; demandant certain amendement à l'acte pour supprimer les coali-

tions formées pour gêner le commerce.

Du Conseil des Métiers et du Travail; et de l'Assemblée Locale, No 3305, tous de London, Ontario; demandant la passation d'un acte déclarant que toutes conditions ou stipulations autres que celles relatives au don en travail de l'équivalent des gages, demandées ou exigées par les patrons dans les engagements des employés soient déclarés nulles et non avenues, et que toute tentative faite pour les mette en exécution soit déclarée offense criminelle punissable par emprisonnement.

Du Conseil des Métiers et du Travail; et de l'Assemblée locale, No 3305, tous de London, Ontario; demandant la passation d'un acte pourvoyant à l'examen des personnes chargées du soin de machines à vapeur fixes, et à l'octroi de licenses à ces

personnes.

Du Conseil des Métiers et du Travail; et de l'Assemblée Locale, No 3305, tous de London, Ontario; demandant la passation d'un acte pour protéger les ouvriers occupés à la construction ou réparation des chemins de fer.

Du Conseil des Métiers et du Travail; et de l'Assemblée Locale, No 3305, tous de London, Ontario; demandant que l'acte concernant l'engagement des matelots soit

amendé.

Du conseil municipal du comté de Grey, Ontario; demandant de considérer l'opportunité d'accorder une rémunération plus forte aux volontaires qui font leurs exercices annuels.